

## **SITE de la COMMUNE de Châteaurenard**

### **AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

**Cet avis fait suite à l'avis paru au TPBM du 18/06/2008 N°717**

**1. Identification du Maître d'ouvrage et du Maître d'œuvre :**

Maître d'ouvrage :

Commune de Châteaurenard – Hôtel de Ville – Place de l'église – 13160 Châteaurenard

Maître d'œuvre :

Services Techniques Municipaux – « pôle Bâtiments » – 43, av. des Martyrs de la Résistance –  
13160 CHATEAURENARD

**2. Procédure de passation du Marché**

Marché à procédure adaptée, article 28 du Code des Marchés Publics

**3. Objet et caractéristiques principales du marché**

Travaux de réfection dans le Gymnase C – Complexe Pierre de Coubertin

Lot 1 : Réfection du sol sportif (1180m<sup>2</sup>)

Lot 2 : Mise en place de nouveaux panneaux de basket-ball et d'un filet pare-ballon (Nbre de  
panneaux de basket : 2)

Date démarrage travaux prévisionnelle : Début Juillet 2008

Date de fin des travaux impérative : 29 août 2008

**4. Forme juridique**

L'attribution se fera à une entreprise unique ou groupements d'entreprises.

**5. Date limite de réception des offres.**

**Le vendredi 4 juillet 2008 à 12h00**

**6. Critères de sélection des offres**

. Prix des prestations : 60 % soit 12 points sur 20

. Valeur technique : 40 % soit 8 points (au vu de la note méthodologique)

Visite des lieux obligatoire (**prise de RDV au 04.90.24.35.69**)

**7. Délai de validité des offres**

90 jours à compter de la date limite de réception des offres

**8. Retrait du dossier de consultation**

Un dossier comportant les éléments nécessaires pour répondre à la consultation sera remis à chaque candidat qui en fera la demande auprès de la Ville de Châteaurenard, soit :

- sur place, à l'adresse indiquée ci-après :

Service des Marchés Publics – Mairie Annexe – Rue Jentelin – 13160 Châteaurenard  
(du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi à 16 h)

- par fax au 04.90.24.35.17,

- ou par courriel : [marches@chateaurenard.com](mailto:marches@chateaurenard.com)

• Aucun dossier de consultation ne sera transmis par fax

**9. Adresse du service où l'on peut demander des renseignements**

- Administratifs : Service Marchés Publics au 04.90.24.35.13

- Techniques : Services Techniques « pôle bâtiments » au 04.90.24.35.69

**8. Conditions d'envoi et de remise des offres :**

**Les offres, sous pli anonyme, devront comporter les mentions suivantes :**

Offre pour « *TRAVAUX DE REFECTION DANS LE GYMNASE C – COMPLEXE P. DE COUBERTIN* »

NE PAS OUVRIR avant la séance d'ouverture des plis

Elles seront déposées contre récépissé, chronopost ou tout autre moyen permettant d'obtenir date et heure certaines du dépôt, au :

Service des Marchés Publics  
Hôtel de Ville – Mairie Annexe  
Rue Jentelin  
13160 Châteaurenard

Elles pourront être également envoyées sous pli recommandé avec accusé de réception à la mairie de Châteaurenard à :

Monsieur Le Maire  
Service des Marchés Publics  
Hôtel de Ville – Rue Jentelin – BP 10  
13838 Châteaurenard Cedex

**9. Justifications à produire :**

Les candidats et le cas échéant les sous-traitants auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes datées et signées par eux selon la présentation ci-après :

- **le présent marché complété, daté et signé et ses annexes** (notamment le DPGF)

- **les justifications à produire** par les candidats (conformément aux articles 43,44 et 45 du C.M.P.) :

- Lettre de candidature ou DC4

- Renseignements et documents (ou DC5) suivants :

a) les renseignements et documents permettant d'évaluer les :

- Capacités professionnelles

(références par rapport à des réalisations de même nature).

- Capacités techniques (certificats de capacités)

- Capacités financières.

Le candidat peut apporter la preuve de ses capacités par tout moyen.

b) l'attestation relative aux pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise ou la société.

c) la Copie du jugement si le candidat est en redressement judiciaire.

d) Déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat pour justifier :

- qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales.

- qu'il n'a pas fait l'objet d'1 interdiction à concourir

- qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin N°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux art. L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1, L.125-3 du code du travail

e) les renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionné à l'article L.323-1 du Code de Travail

f) les attestations d'assurance responsabilité civile et garantie décennale.

**- la note méthodologique comprenant les conditions de mise en sécurité du chantier et d'exécution des travaux, le planning prévisionnel des travaux avec date et délai d'intervention, les délais de garantie.**

**- les caractéristiques techniques détaillées des produits mis en oeuvre**

**- l'attestation de visite** visée par les services techniques municipaux

En outre et conformément à l'article 46 des marchés publics, le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché fournira :

- 1) Les pièces prévues aux articles R.324-4 ou R.324-7 du Code du Travail ;
- 2) Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales

**10. Date d'envoi de l'avis à la publication au TPBM :**

Le 17 juin 2008